



EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DOSSIER N°4 :

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU
SEIN DE LA SPL LA FABRIQUE DE
BORDEAUX METROPOLE (La Fab)

Séance ordinaire du 8 Février 2022

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 8 Février 2022

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 29

Absent : 1

Excusés : 5

Présents : Patrick BOBET, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Bruno QUERE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Michel MENJUCQ, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Géraldine AUDEBERT, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Xavier DE JAVEL, Damien ROUSSEAU, Didier PAULY, Jean-Jacques HERMENCE, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Valérie BARLOIS – LEROUX (à Françoise COSSECQ), Maël FETOUH (à Jean-Georges MICOL), Sandrine JOVENE (à Alain MARC), Jonathan VANDENHOVE (à Thomas BURGALIERES), Sarah DEHAIL (à Marie DA ROCHA)

Absent : Daniel BALLA

Secrétaire : Daphné GAUSSENS

DOSSIER N° 4 : **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA SPL
LA FABRIQUE DE BORDEAUX METROPOLE (La Fab)**

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Par délibération en date du 23 juin 2020, le Conseil Municipal a désigné Fabienne DUMAS en qualité de représentant au sein de La Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab).

Suite à la démission de Madame Fabienne DUMAS, il y a lieu de désigner un nouveau représentant du Conseil Municipal au sein de La Fabrique de Bordeaux Métropole.

VU l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L 1524-5 et R 1524-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Fab,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :

28 voix POUR,

6 ABSTENTIONS (MM. ROUSSEAU, PAULY, HERMENCE, MME LAYAN, M. JOYEZ, M. ALVAREZ)

Article unique : Prend acte de la désignation de Gwénaél LAMARQUE en qualité de représentant de la commune au sein des instances de la SPL La Fabrique de Bordeaux Métropole.

Fait et délibéré le 8 Février 2022

LE MAIRE,



Patrick BOBET